

NOS CONSEILS POUR BIEN UTILISER L'ABRI VÉLO Rémi

- 1 Positionnez votre carte JVMalin devant le lecteur situé à gauche de la porte ou saisissez votre code d'accès sur le boîtier.
- 2 Le lecteur s'illumine en vert et émet un bip. La porte se déverrouille. Vous pouvez entrer et déposer votre vélo.
- 3 Pour sortir, poussez la barre en métal située sur la porte.



Accrochez et sécurisez votre vélo avec un antivol de qualité



Ne laissez pas votre vélo stationné plus de 7 jours de suite sans l'utiliser



Vérifiez que la porte d'accès est bien fermée à chaque sortie



Ne laissez pas de colis ou d'objets dans l'abri vélo



ATTENTION !

Les vélos cargo, tandems, trottinettes, motos, mobylettes et scooters ne sont pas admis dans les abris vélos Rémi.

Pour nous signaler une anomalie sur un abri, rapprochez-vous du guichet de la gare attenante. En dehors des heures d'ouverture de l'espace de ventes, contactez-nous au

0 806 70 33 33 Service gratuit + prix appel

DU LUNDI AU SAMEDI DE 6 H À 20 H



INFOS

Scanner ce QR-code pour retrouver les informations utiles pour préparer vos trajets sur le réseau Rémi, les bons plans, les règles à respecter www.remi-centrevalde Loire.fr rubrique « Service » puis « Vélo ».



PRATIQUE

Certains abris vélos sécurisés Rémi disposent d'une station de réparation et de gonflage en libre-service. Pratique pour les petits dépannages de dernière minute !

RESTONS EN CONTACT

SUR VOS RÉSEAUX SOCIAUX

Embarquez en temps réel

✕ @RemiTrain, @RemiTrainPCLM et @Remi_cudl

✚ Rémi Centre-Val de Loire

📍 remi-centrevalde Loire

SUR INTERNET



Site internet

www.remi-centrevalde Loire.fr

PAR TÉLÉPHONE



Centre de Relations Usagers Rémi du lundi au samedi de 6h à 20h au

0 806 70 33 33 Service gratuit + prix appel

POUR LES CYCLISTES



AVEC Rémi, STATIONNEZ VOTRE VÉLO EN TOUTE SÉRÉNITÉ !

LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE INSTALLE POUR VOUS DES ABRIS VÉLO SÉCURISÉS EN GARE

Gratuit
24h/24 et 7j/7
pour les abonnés
Rémi

Abri vélos



REMI-CENTREVALDELOIRE.FR

LA RÉGION VOUS TRANSPORTE AU QUOTIDIEN



RÉMI FACILITE VOS DÉPLACEMENTS À VELO

Dans le cadre de son plan régional vélo, la Région Centre-Val de Loire investit dans des abris vélos sécurisés, en partenariat avec l'État.

En effet, vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser le vélo en complément du car et du train Rémi pour vos déplacements. Plus la peine d'embarquer votre vélo dans le train, laissez-le en gare dans un abri sécurisé. Ces abris sont déployés progressivement à proximité des gares pour sécuriser le stationnement de votre vélo en journée et limiter l'embarquement des vélos à bord des trains ou des cars.

Inscrivez-vous dès maintenant pour bénéficier de ce service à un prix très avantageux, et gratuit pour les abonnés Rémi. Dès votre inscription sur le site remi-centrevaldeloire.fr, votre service d'accès aux abris vélos est alors activé immédiatement.

TARIFS

UTILISATION FRÉQUENTE

GRATUIT POUR LES ABONNÉS
TRAIN ET CAR RÉMI

- Inscrivez-vous sur remi-centrevaldeloire.fr
- Vous devez posséder la carte JVMalin pour déverrouiller la porte.



10€/AN

- Inscrivez-vous sur remi-centrevaldeloire.fr
- Vous devez posséder la carte JVMalin pour déverrouiller la porte.



UTILISATION OCCASIONNELLE

1€/24H

- Inscrivez-vous sur remi-centrevaldeloire.fr
- Obtenez un code d'accès valide 24h pour déverrouiller la porte.

COMMENT VOUS PROCURER LA CARTE JVMALIN ?

Rendez-vous dans les gares de Tours, Blois-Chambord, Orléans, Vierzon, Chartres aux heures d'ouverture des guichets pour l'obtenir immédiatement.

Vous pouvez également la commander auprès d'un guichet d'une autre gare du réseau de transport Rémi et la retirer sous 10 jours dans cette même gare.

Sur internet, vous pouvez aussi demander votre carte JVMalin en vous rendant sur le site www.remi-centrevaldeloire.fr/billets-et-offres ou en scannant le qr-code ci-dessous.



SON PRIX ?

- 1 Gratuite pour les abonnés Rémi.
- 2 2€ pour les non abonnés Rémi. Carte valable 8 ans après son émission.
- 3 Pièce à fournir pour l'obtention de la carte : photo d'identité.

OÙ GARER SON VÉLO PRÈS D'UNE GARE DE MANIÈRE SÉCURISÉE ?

- Abri sécurisé Rémi (nombre de places)
- Abri géré par le réseau de transport local (pour connaître les conditions d'accès à l'abri, rendez-vous sur le site du réseau de transport local)
- Abris vélo en libre accès avec vidéosurveillance



BON À SAVOIR

La plupart des gares de la région sont équipées d'abris vélos ou de stationnements vélos (arceaux, racks) en libre accès à proximité.



Si vous préférez emporter votre vélo avec vous, privilégiez un vélo pliant. La Région Centre-Val de Loire accompagne les abonnés Rémi pour l'achat d'un vélo pliant (Aide Rémi ZEN). Pour plus d'information sur cette aide, rendez-vous sur remi-centrevaldeloire.fr rubrique Service puis Vélo.